

Jean PORUS

Enfant trouvé, décoré de la médaille de Crimée
par la Reine d'Angleterre, et maire de Bénodet

Jean Porus, qui fut maire de Bénodet, reste une énigme pour les Bénodétois. Même ses contemporains le connaissaient mal. Lui-même, "déposé" à l'âge de trois jours à l'hospice de Quimper, ignorait tout de ses parents. Et c'est par bribes que l'on arrive à reconstituer ce que fut sa vie et les circonstances de son installation à Bénodet.

Dans de précédents bulletins de Foen Izella (Juin 1988 et Avril 1993), nous avons relaté comment il devint maire de Bénodet, et les grandes étapes de sa vie. Mais nous manquions de documents concernant sa fixation dans la commune.

Madame Raymond Pennec, qui passait pour être la personne la mieux documentée sur le personnage, pensait que Porus s'était établi à Bénodet à la suite de relations qu'il aurait entretenues avec Michel Nédélec, de Kerhen : ils étaient compagnons d'armes, anciens de la guerre de Crimée, d'où ils seraient tous deux ensemble revenus. . . à pied !

Ces relations entre les deux anciens militaires sont sans doute exactes, et il est possible que Jean Porus, domicilié à Quimper, ait apprécié les charmes de la campagne bénodétoise au cours de visites à son ami. Nous avons découvert, par hasard, les circonstances dans lesquelles Jean Porus et son épouse Luce Tanguy sont devenus propriétaires de la ferme de Lety-Huella, sur une parcelle de laquelle ils ont édifié le "manoir" qui devint leur résidence.

La vente de Lety-Huella par Corentin Nédélec

Dans le journal "*Le Finistère*" édition du 5 avril 1873, à la page des annonces légales, figure l'avis de vente, le 14 avril suivant, de la petite ferme de Lety Huella, en Perguet, par adjudication volontaire, aux enchères et à éteinte de feux ; en bloc ou par lots séparés, au gré des amateurs, avec possibilité de traiter de gré à gré avant l'adjudication si les offres conviennent, en l'étude de Maître Lesneven, notaire à Quimper.

Et dans le même journal, en date du 21 mai 1873, cette annonce pour purges d'hypothèques légales :

" A la requête de Jean-Jacques Marie Porus et de Madame Luce Catherine Tanguy son épouse, marchands merciers demeurant à Quimper, n° 8, Rue Astor... Maître Louis Gorvan, avoué : Jean Guillaume Bigot, huissier-audencier près le Tribunal Civil de Quimper: notifiant au sieur Vincent Marie, meunier au moulin de Keraven, en Perguet, subrogé tuteur des six enfants mineurs de Corentin Nédélec et de Marie-Anne Louise Le Goff sa défunte épouse, copie de l'expédition d'un acte dressé par le Tribunal Civil de Quimper le 5 mai 1873 d'un contrat de vente passé devant Maître Lesneven, notaire à Quimper, le 12 avril 1873, contenant vente par le sieur Corentin Nédélec, veuf de Marie-Anne Le Goff demeurant au lieu dit Créis an Guer,

commune de Perguet, au profit des requérants, d'une petite ferme connue sous le nom de Lety-Huella, sise au village de ce nom, consistant en une maison d'habitation couverte de chaume, deux, petites étables, cour, issues et dépendances : un coutil au nord de la maison, un verger à l'ouest d'icelle, et une parcelle de terre s'étendant de l'est à l'ouest au sud du dit verger et diverses autres parcelles de terre isolées avec les clôtures qui en dépendentmoyennant le paiement d'une somme de 9.000 Francs, charges en sus.

Notification pour prendre inscriptions d'hypothèques légales dans le délai de deux mois. Après ce délai, les biens immeubles demeureront définitivement entre les mains des requérants."

C'est donc par l'achat de la ferme de Lety-Huella, deux jours avant la date des

enchères, que Jean Porus et sa femme sont devenus propriétaires dans la commune. Il avait alors 58 ans, et son épouse 53. On imagine que sa pension de sous-officier et le produit de la vente de la mercerie ont permis cette acquisition, suivie d'ailleurs par celles d'autres biens dans l'agglomération de Bénodet.

Très vite, Mr et Mme Porus ont construit leur manoir du Lety qui se dresse à l'entrée de la route du Canvez, et Jean Porus est entré dans la vie politique municipale, élu successivement conseiller, puis adjoint au maire, maire, enfin au bénéfice de l'âge contre Thomas Hamon.

Jean Porus est décédé en son manoir à l'âge de 76 ans. Quant à ce nom de "Porus", en dépit de sa consonance bretonne, il ne sera sans doute jamais élucidé.

N.D.L.R. : Il semble bien que le nom de PORUS soit unique : il est inconnu du Minitel dans les trois départements de Basse-Bretagne et notre héros est décédé sans laisser de descendance.

On sait que les administrations de l'Assistance publique ou de l'Etat civil faisaient parfois preuve de beaucoup d'imagination, (mais pas toujours du meilleur goût, pour nommer et prénommer les enfants trouvés.

Or, il a bien existé un personnage historique du nom de Porus : c'était un roi indien du Pendjab (actuel Pakistan). Son véritable nom est PAURAVA, transcrit par les auteurs grecs en POROS, par les latins, et par suite les français, en PORUS.

Il fut le dernier adversaire d'Alexandre le Grand qui, on le sait, conquiert un vaste empire allant de la Grèce au fleuve Indus, où il dut s'arrêter, son armée s'étant mise en grève! Alexandre vainquit Porus et le fit prisonnier en 327 Avant Jésus-Christ... Racine, dans une de ses tragédies, actuellement peu connue, " Alexandre le Grand", s'est inspiré de ce fait d'armes, et le roi PORUS y tient, sous ce nom, l'un des rôles principaux.

Peut-être ne faut-il pas chercher plus loin le secret du nom qui nous occupe. . .